



RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION 2025

La période que nous vivons est plus que morose quant aux sujets de l'environnement et de la biodiversité tant du point de vue international que national. Les clignotants du réchauffement climatique sont de plus en plus souvent rouges. Les Etats « riches » qui sont entre parenthèses les plus pollueurs freinent pour ne pas payer d'où les échecs des COP. La conséquence, c'est que nous assistons au mieux à de l'inaction, au pire à de graves reculs sur la lutte contre ce dérèglement climatique, ainsi que sur les mesures de protection de la biodiversité et sur les moyens de la recherche.

Le message qui nous est passé est l'économie d'abord et avant tout et tant pis pour les dégâts. Les pressions des lobbys des énergies primaires, de l'agriculture productiviste semblent avoir raison des avancées que nous avons pu constater les années précédentes. Mais les problèmes économiques et financiers des uns et des autres ne seront pas réglés en arrêtant la lutte contre le dérèglement climatique (bien au contraire) ou en s'attaquant à des espèces animales qui gêneraient.

En France, les vellétés de supprimer l'Office Français de la Biodiversité, l'agence Bio, ou l'Ademe sont de mauvais signes qui nous sont envoyés. Tout comme l'assouplissement de la loi ZAN, loi qui protège à la fois les terres agricoles et les espaces naturels, et enfin le laisser-faire quant aux attaques physiques contre des bâtiments du réseau FNE et de l'OFB ou encore de l'INRAE.

L'an dernier, nous avons apporté notre soutien aux agents de l'OFB au moment où leur institution était remise en cause. Je profite de cette assemblée générale pour apporter à nouveau notre soutien aux agents de l'OFB et je remercie son directeur de sa présence parmi nous.

L'OFB est la police de l'environnement, et que nous soyons naturalistes, pêcheurs ou chasseurs, nous connaissons son importance. Sans l'OFB, pas de protection du busard cendré, pas de financement des atlas de biodiversité communale. C'est aussi la porte ouverte au braconnage. C'est ainsi qu'un individu a été pris dans une tentative d'empoisonnement de blaireaux en forêt de Montécot. Cette personne a été condamnée et nous étions partie civile avec la fédé de chasse.

Et puisque j'aborde le côté justice, je vais évoquer 2 autres dossiers. Tout d'abord celui de la chasse au blaireau et ensuite le dossier de la centrale photovoltaïque de Saumeray.

EURE-ET-LOIR NATURE

Association départementale membre de France Nature Environnement Centre Val de Loire

Siret : 393 349 923 00036 - APE 9329Z

Agréments Protection de l'environnement et Education Nationale

Maison de la Nature - 9 rue de Chavannes - 28630 MORANCEZ

Tél : 02 37 30 96 96 - asso@eln28.org



Sur le blaireau, le tribunal administratif nous a donné raison deux fois en 2024. Tout d'abord, dans notre demande d'annuler l'arrêté préfectoral de juin 2021 qui autorisait une période complémentaire de chasse par vénerie sous terre. Ensuite, en juillet de suspendre l'exécution de l'arrêté du 21 mai 2024 du préfet d'Eure-et-Loir portant autorisation de vénerie sous terre du blaireau pour une période complémentaire du 1er juin au 14 septembre 2024. Sachez qu'un recours a été fait sur ce deuxième dossier par le Préfet et la fédé de chasse.

Concernant le parc photovoltaïque de Saumeray, le tribunal administratif nous a donné raison en annulant l'arrêté préfectoral de dérogation à l'interdiction de capture ou de perturbation intentionnelle d'amphibiens et de destruction de la Pulicaire commune.

Si nous pouvons nous féliciter de ces résultats, cela nécessite du travail, de la mobilisation. Cela nécessite également des finances car un avocat se paie. Nous avons eu le droit pour nous, mais ne croyez pas que nos « adversaires » vont lâcher leurs affaires. Nous devons toujours faire preuve de combativité

Autre point que je veux aborder : l'équipe salariée. Je voudrais ici remercier notre directeur pour son dynamisme. Le programme d'action 2025 en ait la preuve. Mes remerciements vont tout autant à l'ensemble de l'équipe qui est totalement investie dans sa mission et participe au développement et à la reconnaissance de l'association. Nous pouvons aussi les remercier pour leur engagement et leur apport technique dans les commissions. Je n'insisterais pas, là aussi reportez-vous au rapport d'activité.

Et les bénévoles ? Nous avons une feuille de route, le projet associatif qui ouvre des perspectives mais qui reste encore à travailler. Nous proposons moins de sorties de découverte vers le grand public faute de combattant mais à travers le week-end naturaliste, et les propositions de chantiers débroussaillage, ou de restauration de mares, nous affinons notre connaissance en y associant les adhérents ou les habitants.

Ces activités répondent aussi à notre objectif de faire paraître des atlas à commencer par celui des papillons. Car pour cela nous avons besoin de données. A ce sujet, nous allons mettre en place un groupe de travail pour définir quelle forme les atlas doivent prendre, comment les financer...

EURE-ET-LOIR NATURE

Association départementale membre de France Nature Environnement Centre Val de Loire

Siret : 393 349 923 00036 - APE 9329Z

Agréments Protection de l'environnement et Education Nationale

Maison de la Nature - 9 rue de Chavannes - 28630 MORANCEZ

Tél : 02 37 30 96 96 - asso@eln28.org



Dans le projet associatif, nous avons un objectif de développement du nombre d'adhérents. Nous sommes très sollicités pour tenir des stands, c'est à la fois une reconnaissance de l'association et une manière de se faire connaître du grand public et nous ne sommes pas seul sur le « marché ». Deux bémols toutefois : nous avons de plus en plus d'invitation à participer à des journées « nature » « environnement », mais, nous sommes trop peu de bénévoles pour répondre positivement à ces sollicitations. Ceci est un appel.

Je disais précédemment que nous ne sommes pas la seule association à s'intéresser à la nature ou à l'environnement, parce qu'il y a plusieurs manières d'agir. La cause naturaliste étant un fondement de l'association, il nous paraît logique de nous ouvrir aux autres. C'est ainsi que nous faisons des adhésions conjointes la dernière en date étant avec l'observatoire de Louville La Chenard, Mais précédemment avec les amis de la Prairie d'Ambraye ou les Abeilles Lévoises.

Il faut aussi remercier notre fédération FNE-CVL et ses salariées qui font vivre le réseau et qui nous proposent des webinaires thématiques qui restent disponibles et que je vous invite à retrouver sur le site de la fédération.

Tout cela ne pourrait se faire sans financement. Je terminerai donc ce rapport en remerciant nos partenaires institutionnels à commencer par notre plus grand soutien qui est le Conseil Régional, sans oublier les agences de l'eau, la DREAL et le Conseil Départemental.

EURE-ET-LOIR NATURE

Association départementale membre de France Nature Environnement Centre Val de Loire

Siret : 393 349 923 00036 - APE 9329Z

Agréments Protection de l'environnement et Education Nationale

Maison de la Nature - 9 rue de Chavannes - 28630 MORANCEZ

Tél : 02 37 30 96 96 - asso@eln28.org